



Direction
Référence : EAU-AUT-23-0116-M25.1
Dossier suivi par : Unité Autorisations - NSE
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage Art. 24 §1

Requérant(s)	Syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduares du Nord (SIDEN)
Objet	Modification de l'autorisation EAU-AUT-23-0116 concernant la pose d'un collecteur d'eaux mixtes de Diekirch jusqu'à la station d'épuration Bleesbruck
Localité(s)	Gilsdorf, Diekirch
Commune(s)	Bettendorf, Diekirch

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

Annexe :
Copie de la demande d'autorisation